



HAL
open science

Faire avec le corps dans l'étude d'un territoire de colonisation

Christine Mussard

► **To cite this version:**

Christine Mussard. Faire avec le corps dans l'étude d'un territoire de colonisation: Déplacements méthodologiques, hypothèses de travail. *Outre-Mers Revue d'Histoire*, 2018, 398-399 (1), pp.107-116. 10.3917/om.181.0107 . hal-03516846

HAL Id: hal-03516846

<https://hal.science/hal-03516846>

Submitted on 7 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Faire avec le corps dans l'étude d'un territoire de colonisation :

Déplacements méthodologiques, hypothèses de travail.

Christine Mussard

Introduction

Le corps, constitutif de toute activité humaine, est resté longtemps induit dans la recherche en sciences sociales, évident pourtant, mais réduit à une ombre portée. C'est dans divers champs de l'histoire que l'objet s'est progressivement fait la part belle : corps soigné dans l'histoire de la médecine, corps souffrant des soldats et civils pris dans les conflits, corps convoités, aimants, soumis, de l'histoire du genre et de la sexualité ne constituent que quelques facettes d'un champ devenu désormais légitime. Dans l'histoire du fait colonial, les travaux qui ont le corps pour objet s'apparentent pour beaucoup à ces dernières catégories. Le toucher, la peau, l'image, l'esthétique placent alors le corps au centre, lieu de fantasmes, projection du désir du corps colonial¹. D'autres études relevant de l'histoire culturelle, appréhendent le corps dressé par les pratiques sportives ou encore le corps exposé des zoos humain². Faire l'histoire de ces corps convoités, exposés, représentés, interroge ce que l'observateur fait du corps qu'il découvre, par le regard, le contact, ce qui l'attire ou le répugne. Posant çà et là son attention, il n'appréhende généralement pas le corps dans son entier, il en hiérarchise les signes. La façon dont le corps est paré, sa mise en scène jouent alors un rôle majeur dans ce face à face.

Sans exclure tout à fait ces dimensions, notre étude préférera une approche plus totale du corps, pris comme volume, unité mouvante qui occupe une place dans l'espace, un corps qui existe avant qu'on ne le regarde, un corps qui est là, qui dit la vie, la présence, l'emprise au sol. Un corps qui constitue à l'instar de tous les autres l'unité de base du peuplement d'un

¹ Voir à ce sujet Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine, Georges Vigarello (dir.), *Histoire du corps*, 3 vol., Seuil, 2006, 1537 p. Christelle Taraud, *La prostitution coloniale. Algérie, Tunisie, Maroc (1830-1962)*, Paris, Payot, 2003, 495 p. et du même auteur, " *Amour interdit* ". *Prostitution, marginalité et colonialisme. Maghreb 1830-1962*, Paris, Payot, collection " Petite Bibliothèque Payot ", 2012.

² Voir particulièrement Youssef Fatès, *Sport et politique en Algérie*, L'Harmattan, 2009, 376 p. Pascal Blanchard, « L'« invention » du corps du colonisé à l'heure de l'apogée colonial » In : *Le corps dans tous ses états : Regards anthropologiques* [en ligne]. Paris : CNRS Éditions, 2002. Concernant l'Afrique occidentale, Bernadette Deville-Danthu, *Le sport en noir et blanc, du sport colonial au sport africain dans les anciens territoires français d'Afrique occidentale (1920-1965)* L'Harmattan, 2000, 544 p.

lieu, d'un village dit de colonisation, aux confins orientaux d'une Algérie française en façonnement à la fin du XIX^{ème} siècle. Ces villages résultent d'un projet porté par l'Etat et dédié à la mise en œuvre d'une colonisation de peuplement. Pensés pour accueillir des familles de colons, leur peuplement résulte d'une politique de colonisation dite « officielle » s'élabore tout au long du XIX^{ème} siècle. Dans l'étude de ces lieux qui mêle approche sociale et histoire administrative, le corps n'est pas pour nous une porte d'entrée bien qu'il constitue un point d'ancrage majeur des façons de s'installer, de s'approprier l'espace, mais aussi le pivot des relations de voisinage, élément essentiel de leur matérialité. Cette perspective de travail nouvelle nécessite le recours aux réflexions menées dans divers champs de l'anthropologie et de la géographie culturelle et particulièrement aux travaux de Francine Barthe-Deloizy qui définit le corps comme « première enveloppe ou volume qui s'inscrit dans l'espace et y occupe une place – sa place... il s'appréhende comme une médiation entre soi et les autres, entre soi et l'espace, les lieux ou le monde ³ ».

C'est donc au cœur des relations qui se tissent entre le corps, les corps et leur espace d'inscription que se situe notre étude. Elles se construisent dans le contexte d'un territoire marqué par un peuplement asymétrique à plusieurs titres : asymétrie numérique, avec une population algérienne majoritaire, juridique, du fait d'un accès inégal aux droits. Ajoutons à cela le caractère fragmenté, ségrégué du territoire étudié, fait de villages de colonisation érigés pour les Européens et de douars où vivent les Algériens.

Entrer par le corps dans nos sources va nous conduire à infléchir nos grilles de lecture, à reconsidérer notamment les modes d'apparition des acteurs et leur insertion dans le territoire singulier que constitue un village de colonisation⁴. Où nous mène cette démarche ? Nous permettra-t-elle d'atteindre plus finement les diverses manières de s'approprier le territoire ? Après une quête des indices du corps dans nos sources et objets, nous appréhenderons le corps explicite dans des situations ponctuelles pour envisager le corps vecteur de résistance au sein de l'espace colonisé.

³ Francine Barthe-Deloizy, *Les spatialités du corps : Des pratiques ordinaires aux expériences extrêmes*. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2010. Disponible sur <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00878586/>.

⁴ Cette démarche renouvelée s'appuiera sur des sources et une réflexion déjà menée dans diverses publications : « La commune mixte en Algérie : l'espace d'un voisinage organisé en contexte colonial (1884-1957). », in Yves Bonny, Nicolas Bautès et Vincent Gouëset (dir.), *L'espace en partage. Approche interdisciplinaire de la dimension spatiale des rapports sociaux*, Presses Universitaires de Rennes. Coll. Géographie sociale, 2017, p ; 37-51. « Du déni de citoyenneté au refus de propriété. L'administration locale et la question de l'accès à la terre des Algériens naturalisés dans les centres de colonisation. », *Propriété et société en Algérie contemporaine. Quelles approches ?* Didier Guignard (dir.) Aix-en-Provence, Iremam/e_nédits de l'Iremam, 2017 (<http://books.openedition.org/iremam/3614>).

1. Retrouver le corps

Dans le contexte de l'évolution du peuplement des territoires produits par la colonisation de l'Algérie, la lecture des sources et l'écriture des rapports sociaux ne rencontrent pas les corps d'emblée⁵. Individus et groupes ne sont pas présents au chercheur par leur réalité corporelle, leurs membres, leur visage, leur tenue vestimentaire. Associés à une catégorie, désignés par un nom, une appartenance familiale, tribale, l'exercice d'une activité, d'un métier, ces acteurs ne sont pas saisis par leur corps à moins que celui-ci ne soit en question. En revanche, les sources relatant des situations de violence physique, les descriptions, les sources iconographiques, toutes plus rares, sont autant d'occasions de voir le corps apparaître pour que l'on s'en empare et il prend alors place dans des thématiques aux contours définis. Pourtant, hors de ces traces, le corps est là, toujours, transversal, invariant.

Relire ses sources, ses questionnements à l'aune du corps conduit à identifier, inventorier les éléments remarquables, les indices qui disent le corps. Nos matériaux s'inscrivent dans les relations sociales qui se développent entre les habitants d'un village de l'Est algérien⁶. Les mobilités ponctuelles ou régulières, les modes d'habiter dans les différentes parties du territoire, le travail de la terre, mais surtout la constitution de relations de voisinages, constituent autant de thématiques qui ont le corps pour vecteur. Mais de quel corps s'agit-il ? Celui-ci indique que l'individu est présent, qu'il prend place dans l'espace, qu'il est face au monde, aux autres. Sa réalité corporelle peut alors être entendue comme « une interface qui met en tension d'une part la variable corps (l'individu, la personne ou le groupe social) confronté à l'espace par un premier processus de médiation, d'autre part par le jeu de l'incorporation du social et du spatial⁷ ».

La situation, le placement, le positionnement des acteurs, des habitants du village et de ses alentours constitue un enjeu majeur du peuplement de l'Est algérien à la fin du XIX^{ème} siècle. Le village de colonisation est une construction artificielle que les services administratifs fabriquent *a priori* en y plaçant les familles qui ont obtenu l'accès à une concession gratuite après avoir défini les contours et quelques aménagements collectifs des

⁵ Nous faisons référence aux divers corpus consultés aux Archives Nationales d'Outre-Mer, et particulièrement au fonds relatif à la commune mixte de La Calle.

⁶ Le village étudié est celui de Lacroix, situé à la frontière algéro-tunisienne ; les phénomènes observés sont pour la plupart observables dans d'autres centres de colonisation de la commune mixte. Voir à ce sujet Christine Mussard, *L'obsession communale. La Calle, un territoire de colonisation dans l'Est algérien 1884-1957*, Presses Universitaires de Provence, 2018, 349 p.

⁷ Francine Barthe-Deloizy, *op.cit*, p.13.

lieux dans un périmètre dit de colonisation. La territorialisation des hommes, au moins au départ, se veut autoritaire et les individus prennent place dans les lots qui leur ont été attribués. Cette phase succède à celle de l'appropriation foncière qui a conduit les tribus concernées à se déplacer, à s'extraire des parcelles qui deviennent désormais des terres de colonisation.

Déplacements, installation, prise de possession de lots constituent autant de moments où le corps arrive et s'en va, matérialisant le rapport d'un individu, d'un groupe au territoire alors en constitution. Les mouvements s'inscrivent dans un processus de prise de pouvoir dans lequel la présence au sol signifie l'extension d'un peuplement effectif. L'approche par le corps conduit à considérer particulièrement l'irruption d'individus qu'on appellera colons dans des lieux qui leur sont inconnus. Cette phase de découverte et d'installation les met physiquement à l'épreuve : il s'agit de bâtir, de planter et de s'acclimater à des conditions souvent très différentes de l'espace de vie de départ (chaleur, fièvres, ...). C'est le corps au travail, la dépense d'énergie, la mobilisation de la force, mais aussi le corps souffrant exposé à des contraintes environnementales nouvelles. Ces corps en mouvement, indépendamment peut-être de la conscience qui les meut, s'emploient dans chaque action, à faire vivre le projet colonial dans ses réalités les plus concrètes. Ils expriment tout à la fois la mise en œuvre d'un projet personnel, la volonté, la détermination, mais s'inscrivent par ces actions dans l'espace et sur l'espace dans un dessein plus vaste. C'est une présence forte, l'incarnation d'une mécanique d'appropriation.

Dans le temps long et les pratiques ordinaires des villages de colonisation, les potentialités des corps, leur contribution à transformer, à bouleverser par de multiples actions sur le paysage, ne sont pas spécifiques aux familles de colons qui emploient de façon croissante des ouvriers algériens sur leurs terres. Les membres des différents groupes aux intérêts divergents, distincts dans les sources par leurs noms, leur appartenance familiale, leur position sociale, se retrouvent du fait des pratiques du corps au travail. Dans cette région de petite et moyenne propriété où les populations algériennes employées notamment à la culture du tabac vivent souvent sur les terres des colons ou en bordure, l'activité agricole est partagée. Travailler la même terre, avec les mêmes outils ne signifie pas pour autant le faire de la même façon. L'approche par le corps peut permettre alors d'affiner, de nuancer des proximités dans l'attitude au travail, en envisageant notamment ce que Marcel Mauss nommait les « techniques du corps » dans une communication présentée à la Société de Psychologie le 17

mai 1934⁸. Ces techniques renvoient aux usages les plus ordinaires du corps pris dans les activités quotidiennes. Elles se distinguent néanmoins selon les sociétés qui ont « leurs habitudes bien en elles » et relèvent de l'éducation. Les façons de marcher, de nager et en prolongement, de cultiver, de labourer sont spécifiques et résultent d'un construit social qui font de ces actions autant de marqueurs d'appartenance. Dans ce cas précis, l'approche par le corps conduirait à prendre la mesure, à l'aune du travail agricole, de l'évolution fine des pratiques culturelles et des effets du voisinage entre les groupes sur le geste technique, l'usage des outils, les façons de se mouvoir. Elle toucherait à une lecture plus intime et individualisée des formes d'hybridation des pratiques agricoles et de leurs limites, dont l'approche reste majoritairement adossée à la nature des cultures et des outils employés plutôt qu'aux usages situés⁹.

Par ailleurs, durant la phase de peuplement des villages de colonisation, les familles de colons apparaissent comme intruses aux populations locales et les corps traduisent l'investissement de l'espace de vie par des familles dont le rapport à l'habitat, à la terre est différent du leur. Les tenues vestimentaires, les pratiques des espaces habités mais aussi l'usage des rares lieux de sociabilité mobilisent les corps dans des postures et des lieux spécifiques, tels les instruments essentiels d'élaboration d'une matérialité coloniale. Ils constituent ainsi pour l'Autre autant de sources d'informations qui, dans ce contexte, contribuent à exposer, à mettre au jour les différences.

Néanmoins, comme cela semble être le cas dans d'autres thématiques, « On n'a jamais vu un corps, on voit des hommes et des femmes, on ne voit pas des corps (...) ce qui est ressenti comme un excès réintroduit le corps ¹⁰ ». Ainsi dans l'ordinaire, le quotidien, le corps est bien là mais n'est pas nommé, et ce n'est qu'entre les lignes et en empruntant à l'imaginaire que l'on pourrait entrevoir ce que les « indigènes » perçoivent et éprouvent à la vue de ces espaces qui se démarquent des leurs et des habitants qui s'y installent. Le procès-verbal qui délimite le périmètre de colonisation, la liste établie des premières familles ou encore la délibération du conseil municipal ne font en effet pas de place - ou si peu- à la réalité physique de l'habiter, aux premiers regards, aux voix et aux langages distincts qui disent la déception ou l'intérêt.

⁸ Cette communication a été publiée dans *Journal de Psychologie*, XXXII, 3-4, 15 mars - 15 avril 1936.

⁹ Pour la région étudiée, voir en particulier Johan Hendrik MEULEMAN, *Le Constantinois entre les deux guerres mondiales*, Alger, Office des publications universitaires, 1984, 338 p.

¹⁰ Francine Barthe-Deloizy, op.cit, p.35.

2. Le corps explicite

Selon Jean-Pierre Albert, c'est lorsque le corps est ressenti comme un excès - laideur, beauté d'un visage, nudité là où on attendait un vêtement, etc.- qu'il est réintroduit¹¹. C'est alors là qu'il apparaît dans les sources, pris dans le temps court, surgissement lorsqu'il s'impose, dérange parce qu'il est perçu, vu, senti, même s'il est lointain. Il joue alors un rôle essentiel dans l'expérience du voisinage. Si nous revenons à la définition de Francine Barthe-Deloizy, la place, la réalité spatiale du corps dépasse largement son volume et les contours de l'anatomie elle-même. Les sens de celui qui le perçoit- la vue et l'odorat en particulier- voient le corps, l'aperçoivent, le ressentent alors qu'une distance s'est établie. L'espace occupé par le corps connaît donc une géométrie variable dont les limites sont en relation non pas seulement avec celui auquel appartient ce corps mais aussi celui qui l'appréhende, le saisit à distance. Si la proximité est perçue comme une promiscuité, le corps dans ses diverses émanations s'impose, il empiète sur la place de l'autre, il prend une forme de pouvoir. Cette proximité n'est d'ailleurs pas forcément matérialisée par le corps, elle provient des objets, des productions qui l'impliquent sans qu'il soit présent. Dans les archives administratives de la commune mixte de La Calle, le gourbi – habitat démontable constitué en partie de branchages – incarne ainsi les « indigènes », même s'ils ne sont pas présents au moment où il est évoqué.

Le corps explicite apparaît alors au détour d'un témoignage, celui par exemple d'un adjoint spécial de la commune mixte qui s'adresse à l'administrateur. L'auteur agacé, parfois vindicatif, délateur, passe par le corps de l'autre, les indices de sa présence, les traces qu'il laisse derrière lui pour en signifier le rejet. Il dénonce ce voisin inopportun, la trop grande proximité de son logis, les nuisances qu'il pourrait générer et réclame sa mise à distance, son contrôle. La vue de ce voisin dont on ne veut pas, de son corps, de ses pratiques, dérange.

« Je ne donnerai jamais un avis favorable pour ce cas à un indigène, pendant que je serai élu dans le centre, quand bien même remplirait-il plus de titres administratifs qu'un français colonisateur [...]. Il serait permis de comprendre qu'il serait tout à fait désagréable à certains habitants de vivre porte à porte avec ces gens-là, question d'hygiène, vols de volailles, etc.... Ils devraient être à leur place, c'est-à-dire à la

¹¹ Voir Jean-Pierre Albert, « L'odeur des autres. A propos de quelques stéréotypes », dans Gilles Boetsch, Christian Hervé, et Jacques J. Rozenberg, *Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2007, p.77-86.

*mechta Blandan et là alors seulement on pourrait envisager de leur donner des lots à bâtir, parce qu'ils seraient groupés ensemble*¹². »

Par-delà des actions supposées, des pratiques différentes, le rejet touche au corps, à la place qu'il occupe, inadéquate, impropre, dans un espace pensé pour que chaque groupe garde la sienne. Le déplacement du corps, des corps constitue ici un détournement de cette règle, une atteinte à l'identité d'un espace constitué pour les colons. Il spatialise les enjeux de pouvoir et permet d'insister sur la dimension territoriale du fait colonial.

Cet exemple s'inscrit dans un espace au sein duquel les relations entre les groupes se développent d'abord selon une proximité organisée, des places pour chacun. Puis elles évoluent, s'affirment au gré des mobilités fortes des Algériens vers les villages de colonisation et de leur croît démographique. Elles s'inscrivent dans l'espace du village, un espace particulièrement normé dans lequel chaque groupe doit être à sa place si l'on s'en tient au projet initial.

Les colons occupent les maisons bâties et les lots de terre au cœur du village, les Algériens vivent dans des gourbis proches de ces villages. Le développement du salariat dans les villages, le déplacement de certains gourbis depuis la lisière du village jusqu'à son centre mettent les corps en présence et développent les réactions de rejet. L'évolution du peuplement est marquée par le départ de plusieurs familles françaises et l'installation progressive de familles algériennes vivant auparavant dans les douars limitrophes. Ces mutations infléchissent la composition du peuplement jusqu'à l'inversion du ratio. Les formes d'occupation inattendues produisent des réactions et mesures qui montrent l'enjeu de la place de ces espaces singuliers dans le processus de la colonisation de peuplement. La question de la distance est ainsi une pomme de discorde entre les habitants : pour certains colons, les gourbis sont toujours trop près. Les correspondances faisant état de l'exaspération des familles de colons face au rapprochement des anciens habitants des douars sont fréquentes.

L'administrateur est alors interpellé pour régler l'espace de séparation entre les habitats. Le bâti lui-même n'est pas en question en tant que tel, même si matériaux et organisation sont souvent l'objet de critiques. La mise à distance du logis est aussi celle de l'Algérien, qui peut venir dans le village de façon épisodique pour y travailler, mais qui réside hors du village européen. La domination coloniale s'exerce ici dans le pouvoir de décider de l'organisation de l'espace et donc de la place des corps, dans la continuité du projet initial.

¹² ANOM 93302/164, lettre de l'adjoint spécial à l'administrateur de la commune mixte de La Calle, avril 1934.

L'emprise spatiale de ces formes d'habitat occupe ainsi une place importante dans les relations sociales et plus particulièrement de voisinages, mais aussi dans la gestion administrative.

3. Le corps-résistance

Dans le temps, et particulièrement au début des années Cinquante, des familles algériennes en nombre de plus en plus grand s'installent dans le village originellement « européen » jusqu'à constituer des sortes de « quartiers » où sont rassemblées leurs habitations. Cette proximité tant redoutée par une partie de la population s'est renforcée. L'administration française tente de réguler ces installations et mouvements spontanés en leur assignant un nouvel espace à l'intérieur même du village de colonisation, sur une parcelle de terre éloignée de l'habitat des colons et des équipements collectifs. Certes la distance tolérée est plus courte, plus petite que dans les premiers arrêtés, mais elle est toujours précisément fixée et institutionnalisée puisqu'elle fait l'objet d'une séance de la commission municipale¹³. Repousser les corps, délimiter leur espace de vie passe également par une représentation cartographique de ce partage de l'espace qui matérialise les lieux où les corps peuvent être. Ainsi, la présence des Algériens au cœur des centres européens conduit à redéfinir les normes spatiales, à envisager de nouveaux maillages, de nouvelles partitions. Bien plus qu'une tolérance de ces installations spontanées, ces actions formalisent une nouvelle fois la mainmise sur le droit d'accès à l'espace.

Pour les Algériens, ces démarches ne sont pas des freins déterminants à la mobilité et le déplacement, l'installation de plusieurs familles dans des espaces interdits demeure. Les corps accèdent à l'espace contre le droit. L'avancée, la stabilisation par la construction des gourbis, le parcours des espaces par les hommes et les bêtes déjouent les tracés théoriques, les redécoupages administratifs. Les actions des corps constituent autant de formes de résistance, d'échappées et imposent une autre maîtrise du territoire par le bas. Ainsi, c'est l'ordinaire des pratiques, l'appropriation de l'espace ou réappropriation par la présence, le déploiement des actions et des logis- il n'est pas question dans ces cas précis d'accès à la propriété- qui formalisent de façon exposée, évidente un fléchissement des équilibres. Prohibée mais difficilement contrôlable, l'installation de ces familles s'inscrit dans l'espace colonisé comme

¹³ En commune mixte, la commission municipale présidée par l'administrateur s'apparente au conseil municipal. Entre 1950 et 1955, la question de l'habitat des Algériens au sein même des villages de colonisation est à l'ordre du jour de plusieurs séances (ANOM, 93302/164).

d'autres formes d'occupation plus ou moins massive de l'espace pour signifier sciemment ou non le refus d'un ordre établi. Dans notre cas, ces emprises sur l'espace contredisent l'ordonnement, l'agencement des lieux. Elles précèdent parfois des prises de possession pérennes et légitimes lorsque certains Algériens naturalisés accèdent à la propriété au cœur de ces villages et investissent les maisons autrefois édifiées par des colons retourné en métropole ou partis en Tunisie.

Conclusion :

Les découpages successifs du territoire de colonisation accompagnent l'évolution de la répartition des groupes et, au travers de ces coprésences, l'évolution de l'emprise matérielle et spatiale de la domination coloniale. Appréhender ces mouvements par le corps leur confère une visibilité, une réalité inscrite dans les paysages et les pratiques.

Le corps -celui des Algériens mais aussi des colons- passe ici de la place assignée au corps qui change de place, menant à redéfinir sans cesse les normes d'un espace pensé de façon binaire entre l'autorisé et l'interdit, le légal et le clandestin. Au prisme du processus de constitution du territoire, le corps d'abord assigné, cantonné, subit sa place et celle de l'autre. L'évolution des mobilités modifie cette asymétrie pour faire du corps qui se déplace le vecteur du refus, de la décision. A l'écart de toute forme de violence, le simple placement, déplacement des Algériens dans l'espace hors des normes et des droits s'avère être un moment de résistance, la manifestation d'une appropriation spontanée, lisible, effective. Cette présence réinterroge la nature du village de colonisation, rompt progressivement un paysage voulu homogène. Elle est une forme d'opposition à bas bruit, distincte des actes plus radicaux qui agiteront la région comme l'ensemble du territoire pris dans la guerre d'indépendance.

Penser un territoire de colonisation à l'aune du corps, de sa mobilité, de l'ensemble des indices essaimés permet de porter l'attention sur les individualités au-delà des groupes dans leur rapport au territoire, les actions marginales. L'arrivée de premières familles migrantes en Algérie hors de tout cadre officiel, l'avancée progressive des Algériens au cœur des villages français un siècle plus tard sont autant de poussées des corps et d'occasions peut-être de mettre en lumière d'autres signes de ruptures, d'autres ferments de crises, de changements majeurs, ceux qui précèdent l'événement, le basculement.

